

N°CC/46/1.4/2022-111

DECISION COMMUNAUTAIRE

Prestation de service d'animation sportive pour les agents territoriaux du service collecte de la Communauté d'Agglomération les Sorgues du Comtat avec l'association Boxeland Club Islois - Football

Le Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-10 ;

VU la délibération n° DE/46/5.4/21.03.2022-5 du 21 mars 2022 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » délègue au Président, pour la durée de son mandat une partie de ses attributions, en le chargeant de prendre toutes décisions sur les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé ;

VU la délibération n° DE/46/4.1/21.03.2022-17 du 21 mars 2022 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » approuve le plan de formation triennal de la CASC pour la période 2022/2024 et son annexe ;

VU le devis de formation n°2022-012 proposé par l'association Boxeland Club Islois Football destiné aux agents du service collecte de la CASC ;

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer une formation de cohésion d'équipe et d'insertion par le sport pour plusieurs Agents Techniques Communautaires ;

DECIDE

Article 1^{er} : de donner son accord à la dispense d'une prestation de service conclue avec l'association Boxeland Club Islois Football – 1 avenue Napoléon Bonaparte 84800 L'Isle-Sur-La-Sorgue – SIREN : 38 439 413 600 012 :

- Animation sportive pour les agents du service collecte
« Cohésion d'équipe – insertion par le sport »

Article 2 : La formation sera dispensée les 6 et 8 septembre ainsi que les 14 et 15 décembre 2022 pour une durée totale de 8 heures moyennant le coût de 400,00 € net de taxes.

Article 3 : Les crédits nécessaires au règlement de cette formation seront inscrits à l'article **6184** du budget de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

Président,



Monteux, le 29 Août 2022

Christian GROS,
Président de la Communauté
d'Agglomération
« Les Sorgues du Comtat »



Acte exécutoire
Loi n°82-213 du 2 mars 1982 ;
Loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;
Envoyé le : 29/08/2022
Affiché le : 29/08/2022

**BCI FOOTBALL**

1 Avenue Napoleon Bonaparte

84800 L'Isle-sur-la-sorgue

Tél. : 04.90.38.37.12

Email bcifootball84800@gmail.com

N° SIREN : 38 439 413 600 012

**Communauté d'Agglomération les
Sorgues du Comtat**

 340 boulevard 'Avignon –
84170 MONTEUX

A l'attention de :

Monsieur Le Président – Christian GROS

Objet : animation sportive pour les agents du service collecte « cohésion d'équipe – insertion par le sport »

DEVIS 2022-012

Désignation des prestations	Quantité	Tarif par séance	TOTAL
Atelier Foot en salle (séance de 3h)	2	150	300
			0
Ateleir Bilan formation (séance 1h)	2	50	100
			0
			0
Matériel et fournitures pédagogiques inclus			0
			0
			0
			0
Total (en euros TTC)			400,00 €

Dates et lieux des interventions :

atelier « foot en salle » - les 6 et 9 septembre 2022 de 13h30 à 16h30 – Gymnase CHAFUNE à Sorgues

atelier « bilan formation » - les 14 et 15 décembre (14H à 15h)- maison des associations à Monteux

TVA Non applicable, art. 293 B du CGI

Date et signature : avec la mention "Bon pour accord"

Le 23/06/2022

Boxeland Club Isois Football

1 Avenue Napoléon Bonaparte

84800 LISLE SUR LA SORGUE

Siret: 384 394 136 00012